

JOURNAL DE MATHÉMATIQUES

PURES ET APPLIQUÉES

FONDÉ EN 1836 ET PUBLIÉ JUSQU'EN 1874

PAR JOSEPH LIOUVILLE

BIENAYMÉ

Rapport sur le Concours pour le prix de Statistique, Fondation Montyon

Journal de mathématiques pures et appliquées 2^e série, tome 18 (1873), p. 174-179.

http://www.numdam.org/item?id=JMPA_1873_2_18_174_0



NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Gallica de la Bibliothèque nationale de France
<http://gallica.bnf.fr/>

et catalogué par Mathdoc
dans le cadre du pôle associé BnF/Mathdoc
<http://www.numdam.org/journals/JMPA>

RAPPORT

Sur le Concours pour le prix de Statistique, fondation Montyon;

PAR M. BIENAYMÉ.

(Commissaires : MM. MATHIEU, DUPIN, PASSY, BOUSSINGAULT. — *Comptes rendus*, t. LXXV, p. 1349; séance du 25 novembre 1872.)

De tout temps les moralistes, les satiriques se sont élevés contre la corruption des mœurs de leur siècle; à les entendre, il semble que le mal va toujours croissant. Heureusement il n'en est rien; s'ils ont raison lorsqu'ils cherchent à rendre les mœurs moins dépravées dans certaines parties de la société, et même quand ils s'efforcent d'imprimer plus de sévérité à la morale générale, ils se trompent assurément lorsqu'ils croient à la dégradation successive de la race humaine. Il y a longtemps que cette race aurait disparu de la terre, non-seulement si la corruption avait été en augmentant, mais il aurait même suffi, pour détruire les hommes, que le vice, à un certain degré, fût devenu permanent. La statistique du passé manque à peu près complètement; elle détruirait sans doute bien des opinions erronées sur les vertus de certaines époques comparées à la nôtre, de même que la statistique du présent fait aisément justice de bien des exagérations, qu'on semble prendre plaisir à accumuler aujourd'hui. Jamais, en effet, une littérature plus malsaine peut-être n'a calomnié son siècle en publiant sous toutes les formes toutes les infamies qu'elle pouvait ramasser dans la boue des grandes villes, en faisant, pour ainsi dire, remonter au grand jour ces vices qui, d'ordinaire, restaient ensevelis dans leur propre fange. Comment la Statistique vient-elle démentir ces tableaux hideux qu'on a tracés à l'envi comme représentant la société actuelle? C'est ce qu'on peut voir dans l'Ouvrage qui a été distingué par la Commis-

sion chargée par l'Académie de décerner, pour 1871, le prix fondé par M. de Montyon.

Cet Ouvrage a pour titre : *Le mariage en France. Statistique. Réformes*. La Commission n'avait à juger que la partie statistique, laissant, du reste, à l'auteur, M. E. Cadet, la responsabilité de ses idées. Ce qui a surtout attiré son attention, c'est le soin avec lequel il a cherché à s'éclairer sur la valeur des matériaux statistiques qu'il employait. Ainsi l'on avait signalé le chef-lieu d'un de nos départements du Midi comme présentant une proportion inouïe d'enfants illégitimes. M. Cadet a appris de la municipalité que cet état de choses venait de cesser. Il résultait du nombre assez considérable de filles mères attirées dans cette petite ville par une sage-femme, connue pour se charger de déposer les enfants aux hospices. Cette misérable a été déférée aux tribunaux, et ce scandale a disparu.

Pour la France entière, le rapport des naissances naturelles au total des naissances n'est pas de plus de $\frac{1}{13}$, et il serait moindre encore si l'on pouvait éliminer le nombre des enfants légitimes qui se trouvent confondus parmi les naturels. Le rapport de 1 à 13 ou 14 est peut-être le plus faible des grands pays de l'Europe.

L'auteur donne le tableau des séparations de corps prononcées par les tribunaux. En vingt-sept ans, le nombre annuel s'est accru par une progression bien faite pour inquiéter : il a triplé. Mais M. Cadet fait remarquer que les demandes, en presque totalité (90 pour 100), sont faites par les femmes ; et ces demandes croîtront peut-être encore, à mesure que les femmes se sentiront plus protégées. Il en a été ainsi pour les vols domestiques, dont le nombre a paru s'accroître lorsque les témoins n'ont plus manqué et que les maîtres, soutenus par l'opinion, se sont vus en mesure de réclamer une justice, que naguère ils n'invoquaient pas.

Il y a donc, on le voit, des faits qu'il faut savoir interpréter pour en déduire des conséquences vraies. Il n'est pas douteux que l'ensemble des données statistiques étudiées par l'auteur n'ait exercé une grande influence sur les opinions qu'il a pu se former au sujet du mariage. Probablement, en abordant les questions délicates et si intéressantes qu'il a traitées, il avait présumé qu'il aurait à peindre la situation des choses sous des couleurs beaucoup plus rembrunies ; mais le mariage

est bien plus honoré en France que certains écrivains ne semblent le croire. Au milieu de nos désastres, c'est une justice que les faits nous rendent : d'une part, le nombre des enfants naturels est moindre qu'à l'extérieur, et de l'autre presque tous les hommes se marient.

On peut remarquer, effectivement, que les classes du recrutement, dont le nombre est bien connu, ont présenté, pour les dix années de 1856 à 1865, une moyenne annuelle de 314,622 hommes de vingt à vingt et un ans; dans le même temps, la moyenne annuelle des mariages de garçons a été de 261,486 : la différence n'est donc que de 53,136.

Mais cette différence ne représente pas seulement le nombre des hommes qui auraient pu se marier et sont restés célibataires : il faut en déduire tous les décès de garçons depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge commun des mariages. Cet âge n'a jamais été calculé exactement dans la statistique officielle; mais on sait qu'il est à peu près de vingt-huit à trente ans. On peut donc évaluer à 7 sur 100 le nombre des décès de garçons de vingt à vingt-huit ans : sur 314622, c'est 22023 au moins à déduire. Il reste ainsi 31113 hommes qui doivent ne point se marier en France. Ce serait à peu près 1 célibataire sur 10, si la totalité devait rester dans son pays; mais il est bien évident que c'est sur ce nombre qu'il faut imputer tous ceux qui émigrent sans esprit de retour. Or, quoiqu'on répète souvent que les Français n'émigrent point, il serait plus vrai de dire qu'ils émigrent peu. Cependant ce mouvement de population est assez sensible, sans être toutefois comparable aux grandes expatriations de l'Angleterre et de l'Allemagne. Le dernier recensement de la république de Buenos-Ayres fait connaître qu'il s'y trouvait cette année 38000 Français. Il y a ainsi partout des colonies de Français. Il serait difficile d'apprécier avec quelque exactitude le nombre d'émigrants annuellement nécessaire pour entretenir ces groupes; mais il ne saurait être moindre de 6000 à 10000 hommes dans la fleur de l'âge. Sur les 31000 garçons non mariés, il n'en reste réellement dès lors que 25000 à peu près, qui auront à fournir la mortalité future d'abord et dont le reste, peut-être le $\frac{1}{16}$ du total des hommes de vingt ans, représentera tous ceux que les infirmités ou des circonstances particulières empêchent de se marier; puis enfin ceux que l'égoïsme ou l'immoralité détourne du mariage. On

voit que le nombre de ces derniers sera beaucoup moindre qu'on ne pourrait le croire. Il est donc vrai de dire qu'en France presque tous les hommes qui peuvent se marier se marient tôt ou tard.

Si l'auteur avait appliqué à ces recherches l'esprit judicieux dont son livre témoigne à tant d'égards, il aurait sans doute envisagé la situation des mariages dans notre pays d'un œil plus satisfait et plus rassuré. Quoi qu'il en soit, ce livre n'est pas fait pour décourager ceux qui croient à la morale publique; au contraire, il faut le redire, il y a en France moins d'enfants naturels et plus de mariages que dans une grande partie de l'Europe : aussi y trouve-t-on plus d'hommes mariés.

La permanence des armées, à laquelle on attribue l'âge des mariages, âge qu'on trouve trop élevé, par suite l'accroissement du nombre des enfants naturels, et qui, d'ailleurs, a été l'objet de bien d'autres incriminations, dont on aperçoit la trace dans le court chapitre que M. Cadet a consacré à ce sujet, la permanence des armées a été pour le D^r Ely le motif d'une brochure d'un grand intérêt, dans laquelle l'auteur combat, à l'aide de faits authentiques, toutes les exagérations dans lesquelles on est tombé à cet égard, surtout depuis quelques années.

Certainement une armée ne peut être entretenue sans accroître la mortalité, certainement c'est une charge, et une lourde charge; mais, la France le sait trop, c'est à ce prix, à ces conditions qu'une nation subsiste, et c'est manquer à la patrie comme à la vérité que d'en noircir le tableau. L'accroissement de la mortalité est relativement peu considérable; le rapprochement de chiffres exacts prouve que, s'il y a une mortalité plus grande dans la vie militaire en temps de paix que dans la vie civile, ce n'est pas les jeunes soldats qu'elle frappe : ce sont les hommes de quarante ans et plus, dont il y avait environ 20 000 dans l'effectif. L'auteur aurait pu ajouter que, dans les pays où il n'existe pas de service obligatoire, on a remarqué une augmentation de mortalité aux âges de vingt à vingt-cinq ans, de même qu'en France.

D'un autre côté, la race est loin d'avoir dégénéré, comme on l'a avancé imprudemment, car la taille moyenne du contingent est restée la même depuis de longues années, 1^m,656 : le rapport seul des tailles élevées s'est faiblement abaissé de 17 $\frac{1}{2}$ pour 100 à 17 pour 100 de 1830-1834 à 1860-1864. D'ailleurs, il est constant que les exemptions

pour défaut de taille ont diminué notablement et que les conseils de révision examinent beaucoup moins d'hommes, un tiers de moins, pour former le contingent. Rien n'indique, par conséquent, un affaiblissement des forces humaines en France.

La loi nouvelle sur le service militaire permettra bien des mariages que les anciens règlements avaient pu retarder; on saura donc bientôt si l'âge moyen de vingt-huit ans et demi en recevra quelque abaissement. Mais, pour établir une comparaison exacte, il sera nécessaire de connaître avec précision l'âge des mariages, qui, comme il a été dit, est fort mal déterminé jusqu'à présent. Il ne faut pas recommencer, pour cette donnée importante, des comparaisons aussi erronées que celles que des économistes font encore de la mortalité actuelle avec la Table de Duvillard, qui n'a jamais existé que dans les idées mal fondées de cet auteur; ou bien les comparaisons que l'on reproduit sans cesse des recensements de nos jours avec l'évaluation de la population de Necker, qui ne reposait que sur un calcul entièrement arbitraire, et nullement sur un recensement effectif.

Au surplus, si l'on a égard aux opinions antiques, il ne paraît pas fort à désirer que l'âge moyen des mariages diminue. Platon parle de trente-cinq ans, puis de vingt-huit, comme d'un âge convenable pour les hommes. Récemment, aux États-Unis, on a eu l'occasion de constater que l'homme grandit encore au delà de vingt-cinq ans. Il se pourrait que des mariages précoces donnassent inutilement des enfants chétifs, et dont la vie très-courte ne serait qu'une charge onéreuse pour la société, affligeante pour les parents. Malheureusement la statistique n'a pas recueilli le moindre fait sur ce point et l'on ne sait rien sur l'âge des conjoints dont les enfants ont vécu le plus longtemps. Comme la plupart des familles disparaissent très-vite, peut-être serait-il possible d'arriver à quelques résultats positifs, à l'aide d'un état civil bien tenu et ayant d'ailleurs, comme en Suède, plus d'un siècle de durée.

La brochure du D^r Ely examine longuement les effets du recrutement sur l'agriculture où, dit-on, le manque de bras se fait toujours sentir. Cet effet était-il aussi peu sensible qu'il le croit? Il y avait, au 1^{er} janvier 1867, sous les drapeaux 184 653 hommes seulement appartenant aux travaux agricoles. La population agricole mâle est portée

par lui à 9737 000 personnes, c'est-à-dire qu'en somme l'armée avait enlevé 19 agriculteurs sur 1000. Voilà le chiffre brut; mais si l'on déduit de ce nombre tous les hommes servant volontairement à titres divers, le rapport tombait à moins de 7 sur 1000. Il est pénible de prévoir que ce rapport très-faible sera nécessairement augmenté par la loi nouvelle du recrutement, qui a été obligée de mettre la France en état de résister à cette effroyable manière de faire la guerre consistant à jeter des nations entières les unes sur les autres pour piller et rançonner les vaincus, comme aux temps les plus barbares; seulement on ne les emmène plus en esclavage.

A la dernière page de la brochure, si digne d'attention, du D^r Ely se trouve une faute d'impression qu'il aura sans doute remarquée et qui mérite un *erratum*. Ce n'est point 6 pour 1000, mais bien 2 pour 100 qu'il faut lire relativement à l'accroissement de la population dans l'hypothèse où il s'est placé. Mais il ne s'agit que d'une hypothèse, et la différence de ces deux rapports ne modifie en rien les autres conclusions de son travail.

La Commission a jugé que les parties statistiques des deux Mémoires dont il vient d'être donné connaissance méritaient ses suffrages et elle a décerné :

1° Le prix de 1871 à M. Ernest Cadet, pour la partie statistique de son ouvrage intitulé : *Le mariage en France. Statistique. Réformes*; vol. in-8°, 1870;

2° Une mention honorable à M. le D^r Ely, pour sa brochure intitulée : *L'armée et la population. Études démographiques*; vol. in-8°, 1871.